- **02** Mot de la mairesse
- **04** Calendrier municipal
- **05** Présentation du service des affaires juridiques et contractuelles
- 10 Des citoyens se démarquent
- 11 Grand Prix Cycliste de Sainte-Martine
- 12 Camp de jour de l'été 2023





L'Info Sainte-Martine

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE



Un printemps qui annonce le retour des activités collectives!

Chères Martinoises et chers Martinois,

Tout comme pour l'arrivée du printemps, Sainte-Martine est en effervescence pour les prochains mois. Un éventail d'événements, d'activités et plusieurs nouvelles sont à l'honneur.

Comme vous le savez, nous ne filmons plus les assemblées publiques. Celles-ci étaient filmées par une firme externe et nous avons pris la décision de retirer cette dépense du budget. Notre objectif d'informer les citoyens demeure une priorité pour notre conseil municipal. En guise de remplacement, nous tournerons une capsule vidéo qui viendra résumer quelques points vus durant l'Assemblée publique du mois en cours. Celles-ci seront accessibles sur notre chaîne YouTube. De plus, j'ajoute à mon mot de la mairesse ici un nouvel encadré qui vient résumer les points discutés dans la capsule vidéo. Si cela vous donne le goût de prendre connaissance de l'entièreté du Procès-Verbal, il est accessible sur notre site Web.

Présentation des employés de la Municipalité

Une nouvelle section sera dédiée aux employés de la Municipalité de Sainte-Martine. L'objectif de cette présentation est de faire connaître le travail, la fonction ainsi que de mettre en valeur l'apport de nos employés envers la Municipalité. Pour le mois d'avril, c'est le service de greffe, des affaires juridiques et contractuelles qui est mis de l'avant.

Politique de reconnaissance et du soutien des organismes

À la séance du conseil du mois de février dernier, les élus ont adopté une nouvelle politique de reconnaissance et de soutien aux organismes. Comme le nom le suggère, cette politique a été adoptée dans le but d'établir, d'appuyer et d'aider de manière objective et équitable les organismes locaux de Sainte-Martine. Cette politique nous l'attendions depuis longtemps et nous sommes fiers d'avoir enfin un outil à disposition pour soutenir concrètement l'action bénévole chez nous.

Parlant de bénévolat, du 16 au 22 avril 2023 se tiendra *La Semaine de l'action bénévole*. La Municipalité de Sainte-Martine tient à remercier du fond du cœur tous ses bénévoles. Que ce soit à raison de quelques heures par année ou bien encore de plusieurs heures par semaine, le rôle de chaque bénévole est important. MERCI!

Grand Prix Cycliste 2023

Pour une 16e édition, le Grand Prix Cycliste revient en grand le dimanche 23 avril 2023 à Sainte-Martine. Le parcours de 10,5 km sera le même que celui de l'année dernière, c'est-à-dire qu'il débutera sur la montée Antonio-Goyette pour passer

successivement par le rang Touchette et le chemin du Grand-Marais pour revenir à son point de départ. Une date et un événement à ne pas manquer et à ajouter à votre agenda!

Jour de la Terre

Par sa qualité de vie grandement inspirée du respect de l'environnement et du développement durable, le *Jour de la Terre* se révèle toujours un moment particulier pour la Municipalité de Sainte-Martine. C'est le retour de la distribution d'arbres gratuits et la journée de la *Corvée de nettoyage annuelle*. La Corvée aura lieu le 30 avril de 9 h à midi. L'endroit précis où la Corvée aura lieu vous sera communiqué via notre page Facebook.

Fête des voisins

Cet événement rassembleur et festif vise à encourager les citoyennes et citoyens à créer des liens de solidarité par la création et participation d'une activité organisée entre voisins. En 2022, 5 fêtes de quartier ont été organisées. Cette année, l'événement se tiendra le samedi 3 juin 2023. Parlez-en autour de vous et soyez de la fête!

Je vous souhaite de profiter pleinement du début du printemps!

QUELQUES POINTS COUVERTS DURANT L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE MARS

- Création d'un comité consultatif de loisirs, culture et vie communautaire. N'hésitez pas à manifester votre intérêt à vous joindre au comité en communiquant avec la municipalité.
- Contribution aux organismes : 2575 \$ à la Fabrique de la Paroisse Sainte-Martine pour le Bazar annuel.
- La mairesse a donné l'avis de motion pour la création d'un règlement relatif à la démolition d'immeuble. Le but d'un tel règlement est de conformer à l'obligation gouvernementale qui nous exige l'adoption d'un tel règlement d'ici avril 2023.
- Adoption d'un règlement sur les feux en plein air. Ce qui permettra à notre service de sécurité incendie d'intervenir adéquatement auprès des citoyens qui ne respecteront pas le règlement.
- Octroi du contrat pour le resurfaçage de 14 km dans nos routes rurales au plus bas soumissionnaire à Ali Excavation inc. au montant de 1,3 million \$. Nous injecterons 500000 \$ de notre subvention TECQ dans ce projet.
- Notre objectif d'améliorer nos infrastructures avance. Nous avons procédé au dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter en lien au Règlement numéro 2023-430 décrétant une dépense et un emprunt de 2000000 \$ pour le chemisage Gainage de conduites d'eau potable. Ce qui signifie qu'aucun citoyen ne s'est opposé à ce règlement d'emprunt. Nous sommes à la rédaction de l'offre de service afin d'aller en appel d'offre.

Nous vous invitons à lire le procès-verbal du mois de mars sur notre site Web.



Actualités municipales

JOURS FÉRIÉS

Les services municipaux et l'Hôtel de Ville seront fermés pour la :

Fête de Pâques - Vendredi 7 avril et lundi 10 avril Journée nationale des Patriotes - Lundi 22 mai 2023

La bibliothèque municipale sera fermée :

Congé Pascal - Dimanche 9 avril



RAPPEL DES DATES DE VERSEMENTS DES TAXES

Vous devriez avoir reçu le compte de taxes 2023. Voici un rappel des dates d'échéance de paiement pour 2023 :

- 15 mars
- 1^{er} juin
- 1er septembre 1er novembre

Pour toute question à ce sujet, contactez-nous au 450 427-3050, poste 239 ou à taxation@sainte-martine.ca.

VENTES DE GARAGE

La prochaine vente de garage autorisée par la Municipalité :

- · Samedi 20 mai
- Dimanche 21 mai
- Lundi 22 mai



Où trouver l'information

Santé: 8-1-1 / Urgence: 9-1-1

COVID-19 et clinique de dépistage :

450 644-4545

Urgence municipale (bris d'aqueduc, etc.) :

Sûreté du Québec au 310-4141

Information municipale:

450 427-3050

Bénévolat:

i jebenevole.ca ou direction@cabgc.org

Soutien psychologique:

450 699-6289 ou 450 699-5935



Calendrier municipal

- ▼ Collecte du recyclage secteur village
 ▼ Collecte du recyclage secteur campagne
 ► Écocentre
 ► Encombrants
- Collecte des matières organiques ☐ Collecte des ordures ménagères
 ★ Séance du conseil municipal
- Collecte des plastiques agricoles 🖮 Services municipaux fermés 🖔 Collecte des branches
- Collecte surplus de carton village Collecte surplus de carton campagne Tvente de garage

Avril 2023						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 3
2	3	4	5 ()	6	7 Vendredi Saint	8
9 Pâques	Lundi de Pâques Fin de la période d'inscriptions aux activités	11 🕕 🖫	12 🐧 🕎	13 (] Atelier: Bien débuter son potager d'Agro-Passion	14	Date limite retrait abri d'auto temporaire Début des inscriptions Camp de jour été 2023
16	17	18	19 • 🐧 🥡	20	Demière journée pour demande de fermeture de rue pour la Fête des voisins	Jour de la terre Communication jeunesse : Je prends soin de ma planète
Semaine de l'action bénévole						
Grand Prix Cycliste Zoolecture avec Evelyne 30 Corvée de nettoyage	24	25	Fin de la période d'inscription pour Omnisport	Atelier: Le vin orange, une simple mode?	28	29

Mai 2023						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 γ	2	3 🔘 🗘 👿	4	5 🔾	6
7	8	9 🟂 🖫	10	11 Conférence : Se reconnaître pour s'élever avec Johanne Gamache	12 (i) (ii) Distribution d'arbres	13 (
14 Fête des Mères	15	16	17 🐧 🥡	18	19 •	20 🖷 😘
Zoolecture avec Evelyne	Journée nationale des Patriotes	23 🔾	24 😯 👿	25	26	27 D
28	29	30	31 💦 🥡			

Présentation des services municipaux

SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET CONTRACTUELLES

Le Service des affaires juridiques et contractuelles est responsable de tous les aspects légaux de l'administration municipale.

Plus particulièrement, ce service :

- · Procède à la préparation des séances du conseil municipal ainsi qu'à la rédaction des procès-verbaux et à leur suivi auprès des personnes concernées;
- · Rédige les règlements municipaux et encadre toutes les étapes menant à leur adoption et à leur mise en vigueur ;
- · Rédige et diffuse tous les avis publics prescrits par la loi ;
- · Assure le classement, la conservation et la destruction des documents composant les archives de la Municipalité ;
- · Rédige différents appels d'offres, reçoit les soumissions publiques et procède à leur ouverture ;
- Assure le traitement des demandes d'accès à l'information :
- Effectue le suivi des réclamations adressées à la Municipalité et assure la gestion du dossier des assurances de la Municipalité;
- En période électorale, procède à l'organisation des élections municipales.

PRÉSENTATION DE LA DIRECTRICE

contractuelles et greffière adjointe depuis 2017. Diplômée en droit depuis 2009 et notaire de formation depuis 2010, elle fait son assermentation à la Chambre des notaires du Québec en 2011.













SAVIEZ-VOUS QUE?

ÉTAPES DE L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL

1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement

L'avis donné par un élu, lors d'une séance, indiquant qu'un règlement sera adopté ultérieurement.

Le projet du règlement est déposé par un membre du conseil lors de la même séance. Des copies du projet sont accessibles pour consultation des citoyens le plus tôt possible après ce dépôt.

2. Adoption du règlement

Le règlement est adopté, avec ou sans modifications, lors d'une séance subséquente.

3. Entrée en vigueur du règlement

Suivant son adoption, le règlement est publié par un avis public. À moins de dispositions contraires, le règlement entre en vigueur le jour de la publication de l'avis public.

4. Consultation des citoyens

Certains règlements doivent faire l'objet d'une consultation préalable auprès des citoyens (ex. : tenue d'une assemblée de consultation publique) notamment lors de modifications aux règlements d'urbanisme.

De même, les citoyens désirant s'opposer à l'adoption d'un règlement d'emprunt peuvent venir apposer leur signature lors de la tenue d'un registre à cet effet. Un nombre de signatures suffisantes pourrait ainsi avoir pour effet de remettre en question l'adoption du règlement.

Communication aux citoyens

NOUVELLE POLITIQUE DE LA RECONNAISSANCES DES ORGANISMES

À la séance du conseil du 14 février 2023, la Municipalité de Sainte-Martine s'est dotée d'une politique de reconnaissance des organismes. Cette politique permet d'établir des paramètres afin d'analyser de façon objective et équitable les demandes provenant des organismes du milieu.

C'est aussi un guide dans le but :

- de reconnaître la contribution des organismes à la diversité, à la complémentarité et à la qualité de l'offre de services à la population. Cela permet aussi une meilleure accessibilité des activités et des services sur le territoire municipal dans le respect de la capacité de payer des contribuables;
- de déterminer les procédures et les pratiques administratives liées à la reconnaissance des organismes, à son maintien et à la reddition de comptes afin d'assurer à la population une saine utilisation des fonds publics;
- d'assurer l'adéquation de l'intervention des organismes avec les orientations et les politiques municipales;
- d'assurer une distribution équitable et rigoureuse du soutien municipal qui tient compte des ressources mises en place par le milieu, et qui s'effectue en fonction de la nature des besoins exprimés et des priorités établies;
- de simplifier la gestion des demandes de soutien municipal;
- de fournir un soutien sous forme de biens ou de services aux organismes sur le territoire de Sainte-Martine afin que leurs services contribuent à une offre d'activités à la fois diversifiée et la plus complète possible.

Pour en savoir davantage sur la nouvelle politique de reconnaissance des organismes, nous vous invitons à la consulter en ligne sur le site Web de la Municipalité.



Travaux publics

INFO-COLLECTES

Collecte des matières organiques

La collecte des matières organiques se fera tous les vendredis à partir du 7 avril jusqu'au 24 novembre 2023.

Écocentre

L'écocentre sera ouvert tous les mercredis et samedis (sauf le 8 avril, le 24 juin, le 1^{er} juillet et le 9 septembre) durant la période estivale à partir du mois d'avril jusqu'à octobre 2023.

Collecte des encombrants

La première collecte annuelle des encombrants aura lieu le 21 avril prochain.



Urbanisme et environnement

FIN DE LA PÉRIODE DE STATIONNEMENT HIVERNAL

Un rappel pour vous informer que la période d'interdiction de stationnement ou d'immobilisation d'un véhicule sur la voie publique s'est terminée le 1^{er} avril dernier.

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

La date limite pour effectuer le retrait de l'abri d'auto temporaire est le samedi 15 avril 2023.

PROGRAMMES DE SUBVENTION MUNICIPAUX

La Municipalité a mis en place divers programmes de subvention, lesquels vous permettent d'obtenir une aide financière, sous certaines conditions. Ces programmes visent à aider la population à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie à Sainte-Martine. Une aide financière est offerte dans le cadre des programmes suivants :

- · Programme de revitalisation des bâtiments à caractère patrimonial
- Programme de subvention pour l'achat de couches et produits sanitaires durables
- Programme de subvention pour l'achat de lames déchiqueteuses
- Programme de subvention pour l'acquisition de barils de récupération d'eau de pluie
- Programme de subvention pour l'acquisition et la plantation d'arbres

Les formulaires de demande et les règlements régissant les programmes sont disponibles à l'hôtel de ville et sur le site Web de la Municipalité à https://sainte-martine.ca/municipalite/administration-et-finances/subventions/

PROGRAMME DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION ET LA PLANTATION D'ARBRES

Une remise maximale de 50 \$ est accordée pour l'achat et la plantation d'un arbre en cour avant. L'arbre doit être planté entre le 1er avril et le 15 juin ou entre le 1er septembre et le 15 novembre. L'arbre doit être planté en respectant les règles de plantation prévues au règlement. Des exclusions s'appliquent pour certains arbres. Pour obtenir le formulaire, veuillez communiquer avec Linda Laberge par courriel à **travaux.publics@sainte-martine.ca ou par téléphone au 450-427-3050, poste 224**.

MOT DU COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

La période du « ménage du printemps » approche à grands pas et de nombreuses familles se retrouveront avec plusieurs objets et surtout des questionnements à savoir quoi en faire! Voici quelques idées pour disposer de ces objets :

Avez-vous songé à les vendre ou les donner ?

Un objet peut ne plus vous servir, mais pourrait être utile pour une autre famille! Avez-vous pensé à communiquer avec l'organisme Action Famille, le Bazar de Sainte-Martine ? L'organisation d'une vente de garage ou vendre vos objets en ligne sont aussi de belles options!

Est-ce que l'item est recyclable?

Il peut être parfois difficile de savoir ce qui peut et ne peut être recyclé! Dans le doute, nous vous suggérons de visiter le site web RECYC-QUÉBEC. Un outil facile à utiliser et très pratique ! (https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-recuperer/quest-ce-qui-va-dans-le-bac/)

Est-ce que l'item est accepté à l'Éco-Centre de Sainte-Martine ?

Matières acceptées

- Encombrants (aussi voir la journée de collecte des encombrants)
- Métaux ferreux et non ferreux
- Résidus de construction et rénovation
- Résidus domestiques dangereux

Matières refusées

- · Branches, résidus verts et ordures ménagères
- Médicaments (point de dépôt : pharmacie)
- Pneus (point de dépôt : garage)
- Cartouches d'encre (point de dépôt : Hôtel de Ville de Sainte-Martine)

Pour obtenir plus d'information, visitez le site Web de la municipalité :

https://sainte-martine.ca/citoyens/services/ecocentre/



Sécurité incendie

VOUS SONGEZ À BRÛLER DES REBUTS?

Avec le retour du beau temps, il faut être encore plus prudent.

En effet, le brûlage de rebuts est une pratique très sous-estimée. Il ne suffit parfois que d'une seule étincelle pour qu'un incendie se déclare et se propage.

Afin d'éviter tout risque de propagation d'incendie qui pourrait être désastreuse, il est fortement recommandé d'utiliser le compostage, pour les matières qui peuvent être compostées et l'écocentre pour se débarrasser convenablement de ses rebuts.

SAVEZ-VOUS QUE?

Lors des prochains mois, les membres de votre brigade incendie devront être dépêché sur plusieurs vérifications de feux à ciel ouvert, feux de végétation et feux de champs. Ceux-ci sont principalement dus à de l'imprudence et ils peuvent avoir des conséquences réellement désastreuses.

Ce type feu se développe très rapidement lorsque ces éléments sont regroupés :

- · Température chaude et sèche;
- · Le manque de pluie;
- · Le vent;
- · Végétation sèche (jaune).

Vous pouvez effectuer votre demande de permis de brûlage au 450 427-3050 p. 231.

Comment prévenir les feux de brousse autour de la maison ou des autres bâtiments ?

Veillez à garder l'herbe et les arbustes taillés et courts autour de votre domicile, en effet, une propriété bien entretenue peut mieux résister aux feux de brousse qu'une propriété avec beaucoup de prolifération.

Débarrassez-vous des restes de paillis de la saison précédente avant d'installer le nouveau, car l'ancien paillis est très inflammable et augmente le risque d'incendie.

Arrosez régulièrement, lorsque possible, toutes les plantes et arbustes afin qu'ils demeurent humides. Un arrosage régulier permettra une résistance aux brûlures pouvant causer un incendie.

Stocker tout matériau inflammable le plus loin possible des bâtiments, afin d'éviter une propagation d'un incendie.

Pour les fumeurs, assurez-vous de bien éteindre les mégots de cigarettes et éviter de les déposer dans le paillis ou dans les pots de fleurs. Le paillis séché et le vieux paillis (qui date de plus d'une année) sont extrêmement inflammables et demeurent, aujourd'hui, une cause très élevée et récurrente d'incendie.

Si vous fumez à l'extérieur, i<mark>l est re</mark>commandé de jeter les mégots de cigarettes ou les allumettes dans un récipient remplis d'eau, ceci permet de les éteindre complètement.

Il est aussi recommandé de fumer dans des endroits où il n'y a pas beaucoup de végétation sèche, puisque es braises d'une simple cigarette peuvent déclencher un incendie.

Sécurité incendie

UN BON RAMONAGE

Afin de procéder efficacement au ramonage, le professionnel devra intervenir autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. Il effectuera, entre autres, les tâches suivantes :

- Brosser la cheminée vigoureusement avec une brosse de grandeur adéquate;
- Vérifier l'état du système de chauffage en entier, nettoyer chacune de ses composantes, procéder à l'ajustement des pièces et vous faire part de tout bris ou anomalie;
- Vérifier les distances de dégagement autour de l'appareil ainsi que son installation générale.

Méfiez-vous d'un ramonage partiel qui n'inclut que le passage d'une brosse dans le conduit de la cheminée. Des interventions à l'intérieur du bâtiment devraient aussi être effectuées par un ramoneur professionnel et les résidus du ramonage devraient être retirés par celui-ci.

LES AVANTAGES DE RAMONER AU PRINTEMPS

Les cheminées des appareils au bois doivent être ramonées au moins une fois par année, au printemps de préférence parce que :

- Les dépôts sont plus faciles à déloger à ce moment, puisqu'ils sont encore secs, tandis qu'ils deviennent de plus en plus humides et tenaces au cours de l'été;
- Cela laisse le temps au propriétaire d'effectuer les réparations nécessaires avant l'arrivée de la saison froide.

Le ramonage effectué au printemps contribue à diminuer les refoulements d'odeurs et de particules fines dans la maison durant la saison estivale alors que les courants d'air peuvent causer une inversion de tirage dans la cheminée.

Un nombre croissant d'appareils utilisés quotidiennement sont alimentés par les piles au lithium-ion. Peu de citoyens se doutent que les téléphones intelligents, les tablettes, les ordinateurs portables, les trottinettes ou les vélos électriques peuvent être la source d'un incendie.

Les piles au lithium-ion représentent un danger, car il y a une possibilité qu'elles prennent feu. En brûlant, les piles peuvent dégager un gaz inflammable et causer une explosion. Défaut de fabrication, surcharge, absence de ventilation, choc entre deux appareils, toutes ces situations peuvent conduire à la surchauffe des piles dont le résultat peut être tragique.

Voici quelques conseils d'utilisation pour vos appareils électroniques :

- Vérifier que la pile de l'appareil ne soit pas endommagée. Lorsque vient le temps de remplacer la pile, entreposer les anciennes piles dans des contenants incombustibles loin de la chaleur. Veiller à recycler les déchets dangereux dans les écocentres;
- Utiliser un modèle de chargeur qui respecte les normes de sécurité du Canada sur l'électricité et homologué pour l'appareil;
- Protéger la batterie des sources potentielles de chaleur pendant des périodes prolongées et éviter les contacts avec l'eau;
- Demeurer présent dans votre logis lors de la recharge d'un appareil et respecter le temps maximal prévu pour la recharge;
- Lire les instructions du fabricant et respecter celles-ci.

Adopter les bons comportements permet de tenir sa famille à l'écart des risques d'incendie. Il n'en tient qu'à vous de changer les statistiques.

Des citoyens se démarquent

UN PRODUCTEUR AGRICOLE DE SAINTE-MARTINE RÉCOMPENSÉ

Deux producteurs agricoles de la MRC de Beauharnois-Salaberry dont un Martinois ont été récompensés pour leur engagement environnemental. En effet, Pierre-Hugues Seers, des fermes Luc & Ph Seers à Sainte-Martine, s'est vu remettre une bourse pour l'aménagement d'une bande riveraine fleurie. Ces efforts permettent d'améliorer la qualité de l'eau, de favoriser la biodiversité, de réduire et d'emprisonner les émissions de gaz à effet de serre, profitant ainsi à tous.



La remise des Bourses agrEAUresponsables a été rendue possible grâce au programme de soutien et de reconnaissance Ferme agrEAUenvironnementale, lancé en juillet 2021 par la Fédération de l'UPA de la Montérégie, en partenariat avec Desjardins par le biais du Fonds du Grand Mouvement Desjardins 2022.

Lors de la cérémonie qui s'est déroulée aux bureaux de la MRC de Beauharnois-Salaberry le 18 janvier dernier, les maires des sept municipalités du territoire, dont la mairesse de Sainte-Martine - Mélanie Lefort, étaient présents pour féliciter les lauréats.

La Municipalité tient à féliciter Monsieur Seers!

DEUX ATHLÈTES DE SAINTE-MARTINE AUX JEUX DU QUÉBEC

Deux jeunes athlètes de Sainte-Martine dont Eli Gravel au hockey et Anaïs Dupont en gymnastique ont participé aux Jeux du Québec qui avait lieu à Rivière-du-Loup du 3 au 11 mars 2023. Toutes nos félicitations!

UN MARTINOIS, ÉTOILE MONTANTE ÉLIGIBLE AU REPÊCHAGE DE LA LIGUE DE HOCKEY JUNIOR

L'athlète martinois hockeyeur de 15 ans, Benjamin Amyot, est présentement défenseur pour les Grenadiers de Châteauguay.

Après un processus sélection ayant duré de plus de 2 ans, Benjamin Amyot de Sainte-Martine, a été choisi pour représenter le Québec en hockey sur glace aux Jeux du Canada qui ont eu lieu à Charlottetown du 18 au 25 février 2023. Ces jeux sont un évènement qui regroupe plusieurs disciplines sportives et qui revient seulement une fois aux 4 ans. Benjamin et ses coéquipiers sont revenus au Québec avec une médaille de Bronze autour du cou.

Dans la saison régulière, il évolue pour la 2e année consécutive au sein des Grenadiers de Châteauguay dans la ligue M18AAA, qui regroupe des jeunes de la région qui ont 15 à 17 ans. Suite à cette saison dans la ligue M18AAA du Québec, Benjamin sera éligible au repêchage de la LHJMQ qui se tiendra à Sherbrooke au mois de juin.

Félicitations pour cette médaille de bronze et nous lui souhaitons la meilleure des chances pour la suite.



Grand Prix Cycliste de Sainte Martine



La 16^e édition du Grand Prix Cycliste de Sainte-Martine a lieu le dimanche le 23 avril 2023 de 8 h à 17 h. Le circuit routier de 10,5 km est composé de la Montée Goyette (départ-arrivée), du rang Touchette et du Grand Marais.



Une course de qualité doit offrir un maximum de sécurité aux cyclistes. Si vous désirez contribuer au succès de cette journée cycliste en tant que bénévole, écrivez à suroitsports@videotron ou téléphonez au 450 498-0694.

INSCRIPTION

Inscription en ligne

Les inscriptions en ligne seront ouvertes sur le site de la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC) un mois et demi avant la course et se termineront le jeudi précédent la course à 12 h 00. Ce lien sera disponible sur le site de la FQSC sur la page de la course. (https://fqsc.net/route/evenements/2023-grand-prix-ste-martine)

Inscription sur place

Les inscriptions sur place seront permises à coût supplémentaire. De plus, si vous ne détenez pas une licence permanente, vous devrez acheter une licence d'événement. Les inscriptions sur place se termineront 45 minutes avant le début de chacune des courses.

Camp de jour 2023

Du 26 juin au 18 août 2023

Lieu : à déterminer



Les inscriptions se font en ligne via la plateforme Sport Plus à https://www.sport-plus-online.com/ sous le nom de la Municipalité de Sainte-Martine.

Paiement : Le paiement doit être effectué en ligne en même temps que votre inscription afin que celle-ci soit complétée. Si vous souhaitez avoir une entente de paiement, s.v.p. nous contacter par téléphone ou par courriel.

Le camp de jour s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans (au 30 septembre 2023).

Notez que nous acceptons aussi les enfants ayant complété, en 2023, leur maternelle 4 ans. Pour les inscriptions des 4-5 ans, communiquez avec Laurence Hyland au 450 427-3050 poste 222.



Camp de jou	ı r • 9 h à 16 h	Service de garde • 6 h 30 à 9 h & 16 h à 18 h		
1 enfant	Enfant supplémentaire	1 enfant	Enfant supplémentaire	
70 \$	60 \$	30 \$	15 \$	

Nouveauté au camp de jour – les camps thématiques

Le camp de jour de Sainte-Martine offrira trois camps thématiques d'une semaine chacun. Les enfants inscrits pratiqueront donc une thématique chaque avant-midi de la semaine. Un animateur ayant un intérêt/talent pour le sujet choisi fera alors vivre des activités variées et dynamiques à vos enfants. Les trois camps offerts cet été sont : art visuel, scientifique et cuisine.

Camps thématiques				
Art visuel	10 au 14 juillet 2023			
Scientifique	24 au 28 juillet 2023			
Cuisine	31 juillet au 4 août 2023			

Coût pour chaque enfant inscrit : 40 \$ (en surplus de l'inscription au camp de jour régulier)

** Un maximum de 15 places par camp thématique **

Pour toutes questions : Laurence Hyland, coordonnatrice loisirs, sport, culture et vie communautaire

450 427-3050 poste 222 | loisirs@sainte-martine.ca

Piscine (Cours de natation)

- L Du 26 juin au 18 août 2023 (8 cours d'une heure)
- **Lieu**: Piscine municipale (5 rue des Copains)
- ** Pour les enfants inscrits au camp de jour, les responsables du camp de jour s'assureront du transport sécuritaire jusqu'à la piscine à l'heure du cours de votre enfant.

Période d'inscription : 15 avril au 15 juin 2023

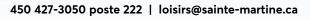
Les inscriptions se font en ligne via la plateforme Sport Plus à https://www.sport-plus-online.com/ sous le nom de la Municipalité de Sainte-Martine. Les inscriptions se font indépendamment du camp de jour.

1 cours par semaine Du lundi au vendredi entre 10h00 et 12h00 selon le niveau de votre enfant			
RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT		
80 \$	180 \$		

^{**}À noter que nous priorisons les résidents pour les inscriptions



Paiement : Les paiements doivent être faits en ligne en même temps que votre inscription afin que celle-ci soit complétée. Pour toutes questions : Laurence Hyland, coordonnatrice loisirs, sport, culture et vie communautaire





LA SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE

Du 16 au 22 avril 2023

La Municipalité de Sainte-Martine tient à remercier du fond du cœur tous les bénévoles. Que ce soit à raison de quelques heures par année ou bien encore de plusieurs heures par semaine, le rôle de chaque bénévole est important.

« Vous offrez sans compter, de votre temps, de votre savoir-faire. Que vous vous impliquiez au niveau communautaire, patrimoine, sportif, loisir ou tout autre, votre générosité vous honore.

Pour cette semaine de l'action bénévole, nous souhaitons vous dire :

MERCI pour votre engagement! MERCI pour votre dévouement! MERCI de contribuer à faire de notre belle Sainte-Martine une communauté toujours plus tissée serrée. MERCI chers bénévoles! »

Citation de Mélanie Lefort, Mairesse





FÊTE DES VOISINS 2023

Samedi 3 juin 2023

Participez à la fête des voisins en organisant une activité pour votre quartier!

Qu'est-ce que la fête des voisins?

Cet événement rassembleur et festif, créé en France en 1999 par un élu municipal, vise à encourager les citoyennes et citoyens à se rassembler annuellement lors d'un cinq à sept, d'une activité spécialement organisée ou d'un repas entre voisins le premier samedi du mois de juin. L'objectif est de créer des liens de solidarité entre voisins pour construire des villes plus humaines.

En 2022, 5 fêtes de quartier ont été organisées. Cette année, soyez de la partie!

Pour vous inscrire et avoir accès à divers outils promotionnels :

https://espacemuni.org/programmes/participation-citoyenne/fete-desvoisins/

Exemple d'activités possible :

- · Organiser un BBQ avec les voisins
- Organiser une partie de soccer dans l'un des parcs
- · Louer un jeu gonflable pour les voisins
- Faire un 5 à 7 avec de la musique et un cocktail dans le quartier
- Soyez créatif!

Vous souhaitez organiser une fête des voisins, contactez-moi!

Nous discuterons de vos idées et je vous aiderai à la réussite de votre fête des voisins. Nous aborderons aussi les aspects techniques tel que la fermeture de rue au besoin et notre service de prévention incendie s'assura de la sécurité de votre événement pour vous et vos invités.

*Prévoir un délai de 6 semaines pour une demande de fermeture de rue.

Pour toutes questions : Geneviève Tardif, Directrice loisir, sport, culture et vie communautaire

450 427-3050 poste 247 | direction.loisirs@sainte-martine.ca



JOUR DE LA TERRE ET CORVÉE DE NETTOYAGE

Faites partie du mouvement ! Deux options s'offrent à vous :

1- Corvée de nettoyage, le 30 avril de 9 h à midi organisé par la municipalité. Inscrivez-vous à **direction.loisirs@sainte-martine.ca** ou au **450 427-3050**, **poste 247**. Les consignes vous seront remises à ce moment. Le matériel est fourni par la municipalité.

2- Jour de la terre, le 22 avril 2023 : Joignez-vous à l'effort collectif durant la fin de semaine du 21 au 23 avril! Nettoyez une section de votre rue, de votre parc préféré ou d'un endroit de votre choix au moment qui vous convient lors de cette fin de semaine.

Une belle façon de souligner le Jour de la Terre et d'améliorer votre environnement.

DISTRIBUTION D'ARBRES

Grâce à la générosité du club 4H, des arbres seront distribués gratuitement aux citoyens de Sainte-Martine par la Maison des jeunes (MDJ) l'Entracte.

Vendredi 12 mai de 16 h à 20 h à l'avant du IGA de Sainte-Martine

GRATUIT | QUANTITÉ LIMITÉE





Jardins communautaires

Vous aimeriez cultiver votre propre potager ou jardin, mais n'avez pas l'espace nécessaire? Profitez d'un des lots de terre mis à votre disposition au jardin communautaire situé au 75, rue Saint-Joseph. Réservez votre espace pour la saison.

- Gratuit
- Eau pour arrosage accessible

Information et réservation : Geneviève Tardif, Directrice loisirs, sport, culture et vie communautaire,

Genevieve.tardif@sainte-martine.ca, 450 427-3050, poste 247



SESSION D'ACTIVITÉS PRINTEMPS-ÉTÉ

CLUB DE MARCHE:

- (L) MARDI DE 18 H 30 À 19 H 30
- **DURÉE DE LA SESSION**: 11 avril au 20 juin
- LIEU: Départ du stationnement en face de l'aréna (en cas de pluie, l'activité est annulée)
- Professeure : Jennifer Huyquart
- PRIX: Gratuit et ouvert à tous (aucune inscription requise)

MISE EN FORME 50 ANS +:

- L MARDI DE 9 H À 10 H JEUDI DE 9 H À 10 H
- DURÉE DE LA SESSION : Du 18 avril au 22 juin 2023, pour 10 semaines
- Citeu : Centre communautaire (13, rue Ronaldo-Bélanger)
- **Entraîneure :** Claudine Pelletier, PFS, entraîneure privée
- S PRIX: 75 \$ pour un cours ou 115 \$ pour les 2 cours

ZUMBA:

- (L) MARDI DE 19 H 30 À 20 H 30
- DURÉE DE LA SESSION : Du 18 avril au 20 juin 2023, pour 10 semaines
- LIEU: Centre communautaire (13, rue Ronaldo-Bélanger)
- **Professeure :** Valérie Bédard, Instructrice de cours en groupe
- § PRIX:75\$

ABDO-FESSES-CUISSES:

- (L) JEUDI DE 18 H À 19 H
- DURÉE DE LA SESSION : Du 20 avril au 22 juin 2023, pour 10 semaines
- LIEU: Centre communautaire (13, rue Ronaldo-Bélanger)
- 1 Entraîneure : Jennifer Huyquart
- **S PRIX:** 75 \$

YOGA:

- LUNDI DE 18 H 15 À 19 H 15 : Débutant

 LUNDI DE 19 H 30 À 20 H 30 : Intermédiaire
- DURÉE DE LA SESSION : Du 17 avril au 19 juin 2023, pour 10 semaines (le cours du 22 mai sera remis au mardi 23 mai dû à la fête des Patriotes)
- LIEU: Bibliothèque, la salle au 2° étage (164, rue St-Joseph)
- **1 Professeure :** Sarah Deschamps
- **§ PRIX:** 75 \$

OMNISPORT

LES JEUDIS DE 18 H À 19 H ET SAMEDI DE 9 H À 10 H

DURÉE DE LA SESSION : Du 27 avril au 5 août 2023, pour 15 semaines

§ PRIX:300\$

Le programme Omnisport est issu d'une collaboration intermunicipale entre les villes de Châteauguay, de Léry et de Mercier, de la municipalité de Sainte-Martine et du conseil de Kahnawà:ke. Son objectif vise à donner la chance à des jeunes âgés de 8 à 12 ans de s'initier à de nouveaux sports. Les sports de la session d'hiver sont :

Lutte | Tennis | Softball | BMX | Rugby

Les places sont limitées. 10 personnes par municipalité.

*Notez que des modifications à l'horaire peuvent survenir en fonction de la disponibilité des plateaux sportifs.

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS

Période d'inscriptions : Du 27 mars au 10 avril 2023 (sauf Omnisport du 1^{er} mars au 26 avril)

Inscriptions en ligne sur la plateforme Sport Plus à https://www.sport-plus-online.com/ sous l'organisation de la Municipalité de Sainte-Martine.

Paiement : Les paiements doivent être faits en ligne en même temps que votre inscription afin que celle-ci soit complétée.

Pour toutes questions:

Geneviève Tardif, Directrice loisirs, sports, culture et vie communautaire

450 427-3050 poste 247

direction.loisirs@sainte-martine.ca



FÊTE DES MOISSONS 2023

Le samedi 9 septembre au parc des Copains

Réservez la date à votre calendrier ! Édition 100 % country

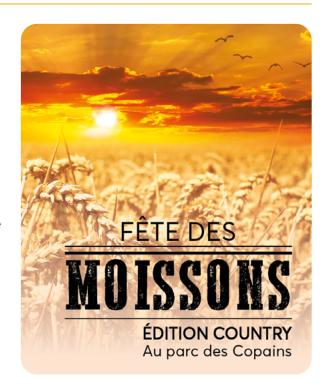
Volet artisans

Cette année, les artisans seront de retour.

Vous êtes artisans ou connaissez des artisans qui seraient intéressés à venir vendre leurs produits lors de la fête ? Écrivez-nous à **chef.biblio@sainte-martine.ca** ou appelez-nous au **450 427-3050 poste 243**

Pour toutes questions sur l'événement : Geneviève Tardif, Directrice loisirs, sports, culture et vie communautaire

450 427-3050 poste 247 direction.loisirs@sainte-martine.ca





DES NOUVELLES DE LA GRAINOTHÈQUE

Les bénévoles ont hâte de vous présenter les conférences et autres projets, qui se tiendront au cours de l'année 2023.

Venez partager vos connaissances et vos questions, que vous soyez débutant ou expérimenté la communauté a besoin de vous! On a hâte de vous y rencontrer!

En attendant, nous aimerions que vous vous rendiez sur la *page Facebook* de la Grainothèque Sainte-Martine pour remplir un sondage sur les sujets dont vous aimeriez entendre parler ou sur lesquels vous aimeriez échanger.

Aussi, une boîte à suggestion de sujets ou questions sera mise à votre disposition dans notre section réservée.

À bientôt!



Organismes

ÉCOLE DE TENNIS BALLE D'OR

COURS DE TENNIS À SAINTE-MARTINE 2023 - 47^E SAISON

SESSION ÉTÉ MATIN 6 semaines Jeunes Coût : 100 \$	MERCREDI MATIN 28 juin au 16 août (6 semaines) Congé le 26 juillet et le 2 août	6-8 ans : 9 h 9-10 ans : 10 h 11-14 débutants : 11 h Petits groupes de 4 et 6 jeunes	
SESSION ÉTÉ SOIR 10 semaines Jeunes et adultes Coût : 140 \$	MERCREDI SOIR 14 juin au 30 août (10 semaines) Congé le 26 juillet et le 2 août	Adultes débutants : 19 h Adultes intermédiaires : 20 h Petits groupes de 6-8 élèves et 2 terrains	
Inscriptions en ligne par courriel à compter du 15 avril	Le paiement sera fait sur place le jour même comme l'été dernier		

Date limite des inscriptions : 15 mai ou places disponibles

Coût inclut : Location de la raquette et de balles **Pour plus d'informations :** tennisballedor@gmail.com

Site web: tennisballedor.com

(Chaque personne inscrite recevra un courriel et devra confirmer de nouveau son inscription une semaine avant

le début de la session)



CLUB DE SOCCER LES DRAGONS

DRAGONS, ON Y VA!

Les inscriptions pour l'été 2023 du Club de Soccer les Dragons sont commencées!

Pour les détails, visitez le site web du club au : csdragons.com

Suivez-nous sur Facebook :

https://www.facebook.com/people/Club-de-Soccer-HowickSte-Martine/100063801392472/

LA MAISON DES JEUNES (MDJ) L'ENTRACTE

COURS DE GARDE D'ENFANTS

La Maison des jeunes (MDJ) l'Entracte organise une formation de gardiens avertis le samedi 29 avril prochain. Cette formation sera offerte par le Centre de formation en secourisme du Québec au coût de 40 \$ dans les locaux de la Maison des jeunes.

Le cours s'adresse aux jeunes de 11 ans et plus; il permet d'apprendre :

- Soins des bébés, des tout-petits et d'âge scolaire : alimentation, le changement de couche, le bain, le biberon et l'heure du coucher ;
- Des jeux appropriés avec l'âge des tout-petits ;
- Résolution de conflits et les pleurs ;
- · Prévention : créer un environnement sécuritaire ;
- Urgences et premiers soins, que faire ?;
- Un emploi sécuritaire!



Pour s'inscrire, se procurer un formulaire à la Maison des jeunes. Les formulaires seront aussi distribués aux élèves de 6° année et de secondaire 1 des écoles suivantes : Sainte-Martine et Howick. La date limite d'inscription est le vendredi 14 avril. **Pour plus d'informations : Mireille 450-427-0969, 164-A St-Joseph, Sainte-Martine**.



LA STATION DE L'AVENTURE - MAISON DE LA FAMILLE MATINÉES PARENT-ENFANT ET HALTE-RÉPIT

Matinées parent-enfant tous les lundis matin de 9 h à 11 h à l'église de Sainte-Martine (chants, jeux, bricolage, histoire)

Halte-répit tous les mardis, mercredis et jeudis de 9 h à 14 h à l'église de Sainte-Martine.

Pour de plus amples informations, **communiquez avec Sylvie Desrochers par courriel au sylvie.desrochers@stationdelaventure.com ou par téléphone au 450 691-4897.**

Organismes

CPA SAINTE-MARTINE

Spectacle annuel: « Hommage à... »

Le CPA Sainte-Martine vous invite à son spectacle annuel qui aura pour thème « Hommage à... »

Le spectacle aura lieu le samedi 15 avril à 19 h ainsi que le dimanche 16 avril à 13 h. Les billets seront en vente auprès des patineurs et à l'entrée de l'aréna lors des représentations.

Nous vous y attendons en grand nombre!



ACTIONS FAMILLES

Cuisines collectives

Nous offrons 2 types de cuisines, parents-enfants ainsi que des cuisines en présentiel avec notre animatrice Laurie! Vous trouverez toute les informations ansi que les thèmes de nos cuisines sur notre site Web, notre page Facebook ainsi que dans notre p'tit journal des familles.

Vous pouvez nous joindre au 450 427-1576

FABRIQUE DE SAINTE-MARTINE

La Friperie du Garage!

Nous désirons informer la population que nous avons La Friperie du Garage*, située au sous-sol de l'église (l'entrée est sur le côté de l'église). Vous y trouverez différents articles à vendre à des prix modiques. Les bénévoles de la Fabrique de Sainte-Martine vous accueilleront et pourront vous guider pour vos achats. Nous acceptons des vêtements pour tous les âges et aussi pour les enfants. N'hésitez pas à venir faire votre tour pour constater la variété des produits.

* La Friperie du Garage est un organisme à but non lucratif dont s'occupe la Fabrique de Sainte-Martine et qui existe grâce à l'engagement et l'implication de bénévoles.

L Jeudi : 13 h à 16 h / Vendredi : 13 h à 16 h / Samedi : 10 h à 13 h 30

COMITÉ MIEUX VIEILLIR

Clinique d'impôt 2023

Le Comité mieux vieillir, en collaboration avec le Centre d'action bénévole des du arand Châteauguay, organise cliniques d'impôt et répond aux besoins fiscaux de plus de 1000 utilisateurs. Accessibles et sécuritaires, les utilisateurs apprécient ce service offert par une équipe de bénévoles qualifiés.

Jusqu'au 30 avril 2023, le service d'aide à l'impôt sera offert **gratuitement**, peu importe votre lieu de résidence.

Pour connaître l'horaire à Sainte-Martine, les critères d'admissibilité & les documents à avoir avec vous: cabchateauguay.org/impot ou 450 699-6289.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU GRAND CHÂTEAUGUAY

Bénévoles recherchés! Passez le mot!

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour combler des services essentiels à la population : Popotes roulantes, accompagnement-transport aux rendez-vous médicaux. Vous croyez que le maintien à domicile de nos aînés est important ? Nous aussi. Aucun engagement. Postes occasionnels et permanents disponibles.

Pour devenir bénévole : 450 699-6289 | aide@cabgc.org | cabchateauguay.org/devenirbenevole

Bibliothèque

Animations jeunesse





Communication jeunesse présente : Je prends soin de ma planète

Samedi: 22 avril

De 13 h 30 à 14 h 30 - À la bibliothèque

Coût: GRATUIT

Pollution, plastique à usage unique, végétarisme, zéro déchet... les termes liés à l'écologie sont complexes et peuvent parfois causer de l'anxiété! Il est important de comprendre chacun d'entre eux afin de trouver son chemin personnel dans la protection de la planète. Grâce aux livres, certains deviendront peut-être même des superhéros écolos!

Programmation pour adultes

Formations S Le DUC du vin présente : Le vin orange, une simple mode ?

Jeudi 27 avril de 18 h 30 à 21 h

Salle polyvalente (musée)
Coût pour les résidents : 25 \$
Coût pour les non-résidents : 45 \$
Le vin orange à la cote! Est-ce une mode
passagère ou un type de vin pour rester ?
Dans les faits, ce n'est pas si nouveau que
l'on veut bien le croire. Cet atelier vous
permettra d'en apprendre davantage sur
son origine de même que la méthode
d'élaboration de ce vin orange. De plus,
histoire d'en apprécier les qualités, nous
aurons le plaisir d'en déguster quatre de
différents pays. De belles découvertes



Johanne Gamache, facilitatrice de mieux-être présente : Se reconnaître

pour s'élever

en perspective!

Durée : 1 heure + Période de questions et d'échanges avec possibilité d'acheter le livre dédicacé

Jeudi 11 mai de 18 h 30 à 20 h Coût pour les résidents : 5 \$ Coût pour les non-résidents : 10 \$

Une conférence inspirée de son tout premier livre du même titre. Un récit de vie, de voyages, de spiritualité et d'introspection. Une quête pour vivre en concordance avec son cœur, pour s'élever! Découvrez les finalités d'un cheminement dévoilé à travers plusieurs thèmes révélateurs et inspirants.



La bibliothèque, en collaboration avec la Grainothèque de Sainte-Martine, présente la conférence : Bien débuter son potager d'Agro-Passion

Jeudi 13 avril de 18 h 30 à 20 h 30 Salle polyvalente (musée) Coût pour les résidents : 5 \$ Coût pour les non-résidents : 10 \$ Vous souhaitez démarrer un potager cette année, mais vous ne savez pas par où commencer. Cet atelier est fait pour vous! Découvrez comment bien installer votre projet afin de maximiser

vos chances de réussite!



Modalités d'inscriptions

Inscriptions obligatoires en ligne sur la plateforme Sport plus à https://www.sport-plus-online.com/ sous l'organisation de la Municipalité de Sainte-Martine.

Pour toutes questions:

Anne-Marie Fournier, Cheffe de service - bibliothèque **450 427-3050 poste 243** | chef.biblio@sainte-martine.ca

BIBLIOTHÈQUE

EXPOSITION EN COURS

Jusqu'au 30 avril

Roger Brabant L'humour de l'imaginaire

Médium : Peinture acrylique

Description : Le poulailler imaginaire présente «l'humour de l'imaginaire» selon Roger Brabant

sculpteur en Art populaire



Du 21 mars au 20 mai

Pierre Beaupré La nature... Paix.

Médium : Acrylique

Description: "Un vécu à la recherche d'une paix intérieure trouvée dans le contact

avec la nature"



EXPOSITION À VENIR

Du 30 mai au 29 juillet

Émilie Léger Réminiscences

Description : Une exposition de photographie alternative



DONS À LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE DE SAINTE-MARTINE

UN GRAND MERCI!

Suite au décès subit de Laurent Lazure, président de la Société du patrimoine de Sainte-Martine, sa conjointe, Manon Lazure et toute sa famille vous ont proposé pour témoigner de votre sympathie à cet ardent défenseur du patrimoine régional de faire des dons à la Société du patrimoine de Sainte-Martine.

À ce jour, près de 3000 \$ ont été recueillis. Cette somme amassée a donné un élan aux vaillants bénévoles qui sont déjà à la tâche afin de poursuivre le projet d'un jeu de cartes représentant 54 personnalités marquantes de l'histoire de Sainte-Martine. Cet argent servira pour l'impression du jeu lui-même ainsi qu'à la publication d'un livret contenant les 54 biographies de ces personnages.

La Société du patrimoine continuera d'accepter les dons pour permettre à la belle communauté de Sainte-Martine de faire vivre son passé.

A tous les donateurs, merci de soutenir « le devoir de mémoire » que Laurent avait tellement à cœur.

SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE DE SAINTE-MARTINE

164, rue Saint-Joseph, Sainte-Martine (Québec) JOS 1VO

MAIRIE

3, rue des Copains Sainte-Martine (Québec) JOS 1V0 Téléphone : 450 427-3050 Télécopieur : 450 427-7331 info@sainte-martine.ca

www.sainte-martine.ca

f) MunicipaliteSainteMartine

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30 Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

164, rue Saint-Joseph Sainte-Martine (Québec) JOS 1V0 Téléphone : 450 427-3050, poste 243

Heures d'ouverture :

Mardi : 9 h à 17 h Jeudi : 12 h à 20 h

Samedi et dimanche : 10 h à 15 h

ÉCOCENTRE

75, rue Saint-Joseph Sainte-Martine (Québec) JOS 1V0 Téléphone : 450 427-3050, poste 224

Estival:

(du 1er avril au 31 octobre) Mercredi de 14 h à 18 h Samedi de 8 h30 à 12 h 30

Hivernal ·

(du 1er novembre au 31 mars) Un mercredi sur deux de 14 h à 18 h Un samedi sur deux de 8 h 30 à 12 h 30

Réservations: 450 427-3050 ou info@sainte-martine.ca